

**DECISION DU MAIRE N°2024-161
PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : AMENAGEMENT D'UNE COUR DE RECREATION POUR L'ECOLE DE
BESSERETTE – LOT N°1 : TERRASSEMENT/VRD : AVENANT N°1**

LE MAIRE DE LA VILLE DE SAINT-FLOUR,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 (10°) et L.2122-23 ;

VU la délibération du Conseil Municipal N°01/02/2021-02 en date du 1^{er} Février 2021 portant délégation de pouvoirs au Maire ;

DECIDE

Article 1 : Un marché de travaux relatif à l'aménagement d'une cour de récréation pour l'École de Besserette - Lot N°1 : Terrassement/VRD - a été conclu avec la SAS CASTEL - Champ de Barral - 4 Avenue du Sailhant - 15100 SAINT-FLOUR pour un montant de 28 735,99 € H.T.

Article 2 : Le montant de l'avenant s'élève à 6 115,60 € H.T. Le nouveau montant du marché est de 34 851,59 € H.T.

Article 3 : Les crédits sont prévus au Budget de la Commune.

Article 4 : La présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal.

Article 5 : Ampliation de la présente décision sera transmise en Sous-Préfecture de SAINT-FLOUR, et fera l'objet d'une publication sur le site internet de la Ville de Saint-Flour.

Article 6 : Tout recours contentieux à l'encontre de la présente décision doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publiée le **19 DEC. 2024**

Transmise en Sous-Préfecture
de SAINT-FLOUR,
le **29 NOV. 2024**

Fait à Saint-Flour, le 22 Novembre 2024
Le Maire,



Philippe DELORT

Maître d'Ouvrage :

MAIRIE DE SAINT-FLOUR
1, Place d'Armes - BP 36
15102 SAINT-FLOUR Cedex

Projet :

Projet d'aménagement d'une cour de récréation pour l'école de Besserette

15100 SAINT-FLOUR

AVENANT N°1
AU MARCHE DE TRAVAUX

Lot N°1 - TERRASSEMENT -VRD

ENTRE :

Commune de Saint-Flour
Représentée par M. Delort

d'une part,

ET

L'Entreprise SAS CASTEL PERE & FILS
4, Avenue du Sailhant - 15100 SAINT-FLOUR

d'autre part,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant a pour objet :

Les travaux en plus et en moins engendrés par la réfection totale de la cour en remplacement du traitement seul des fissures existantes

ARTICLE 2 : MONTANT DE L'AVENANT :

Le marché initial est modifié pour tenir compte des travaux en plus pour un montant de :

Montant de l'Avenant :

	TVA 20 %	T.T.C.
Travaux supplémentaires	11 200,00 €	13 440,00 €
Travaux en moins	- 5 084,40 €	- 6 101,28 €
Montant de l'avenant	6 115,60 €	7 338,72 €

Le montant fixé au marché est porté de :

Marché Initial	28 735,99 €	34 483,19 €
Avenant n°1	6 115,60 €	7 338,72 €

à	34 851,59 €	41 821,91 €
---	-------------	-------------

ARTICLE 3 : DELAIS :

Le planning est inchangé

ARTICLE 4 : CLAUSES PARTICULIERES :

Toutes clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables en tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation,

Fait en un seul original

A Saint-Flour le **19 DEC. 2024**

La personne responsable du Marché :
M. Delort



L'entrepreneur

CASTEL SARL

TRAVAUX PUBLICS - AGRICOLES - TRANSPORT
4, avenue du Sailhant - 15100 - SAINT-FLOUR
Tél. 04 71 23 29 15

Mail : accueil@castelbtp.fr

SIRET : 335 106 126 00022 - APE : 0161Z
TVA Intracommunautaire : FR 11335106126

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: vendredi 29 novembre 2024 15:15
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-161

'.: Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-161, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241129-2024-161-AU.

Informations sur l'acte

Numero : 2024-161

Objet : Aménagement d'une cour de récréation pour l'école de Besserette - Lot N.1 : terrassement / VRD : avenant N.1

Date de décision : 29/11/2024

Date de transmission : 29/11/2024

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>

SECRETARIAT Ville de Saint-Flour

De: notifascl@fast.efast.fr
Envoyé: jeudi 19 décembre 2024 09:05
À: SECRETARIAT Ville de Saint-Flour
Objet: Notification FAST : réception d'un accusé de réception sur l'acte : 2024-161

':. Notification FAST :

Notification FAST :

Vous venez de recevoir un accusé de réception sur l'acte : 2024-161, télétransmis par Sarah COSTEROUSSE.
Il porte le numéro d'identifiant unique : 015-211501879-20241219-2024-161-CC.

Informations sur l'acte

Numero : 2024-161

Objet : Aménagement d'une cour de récréation pour l'école de Besserette - Lot N.1 : terrassement / VRD : avenant N.1

Date de décision : 19/12/2024

Date de transmission : 19/12/2024

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 1. Commande Publique / 1.1. Marchés publics

Vous pouvez obtenir plus d'informations à partir de : <https://www.efast.fr/ar>.

FAST

Fournisseur d'Accès Sécurisé Transactionnel

<https://www.efast.fr>